

Monsieur le Député,

[...]

La mission que je vous confie a pour objet de formuler des propositions d'actions relatives aux priorités d'objectifs de politiques publiques en prévention primaire, déclinables à l'échelle nationale et territoriale, lisibles pour les citoyens et évaluées dans la durée. Elle se déroulera sur une période de six mois, de janvier à juin 2026 avec l'appui des inspections générales des affaires sociales et de l'éducation nationale.

[...]

1. Réalisation d'un état des lieux

Vous serez tout d'abord chargé d'établir un état des lieux transversal des politiques publiques en matière de prévention primaire (plans et tout autre programme / dispositif existant ou en cours d'élaboration concourant à la prévention).

[...]

2. Des priorités de prévention primaires : des objectifs de politiques publiques à éclairer

La mission devra contribuer à préciser les objectifs de politiques publiques relatifs aux priorités nationales de prévention primaire par grandes thématiques et dans les différents lieux de vie « école, travail, structures pour personnes âgées » :

[...]

3. Pilotage et coordination

Vos propositions devront préciser les modalités de gouvernance et de coordination de l'ensemble des acteurs « État, collectivités locales, Sécurité sociale, organismes d'assurance complémentaire et de prévoyance... » tant au niveau national que territorial, dans une logique de pilotage pragmatique et gradué pour permettre le déploiement d'un cadre d'action structuré et synergique avec l'ensemble des acteurs impliqués.

4. Métiers et formations

Si l'ensemble des professions de santé participe à la prévention, elles ne sont pas les seules à participer à la promotion de la santé.

Vos propositions pourront faire émerger de nouveaux métiers et pourront intégrer les enjeux de formation de l'ensemble des acteurs participant à la prévention, de recherche, d'innovation et d'évaluation, en lien avec la stratégie nationale de prévention en santé, ainsi que les apports potentiels du numérique et de l'intelligence artificielle dans le champ de la prévention primaire (prévention algorithmique / personnalisée et IA ; via DMP notamment...), dans le respect des principes éthiques et de confiance.

Vous veillerez à élaborer vos propositions dans le respect des règles d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité qui s'imposent au titre de la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et à m'informer des éventuelles mesures prises à cet effet.

[...]

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O.144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de M. Jean-Pierre FARANDOU, ministre du travail et des solidarités, de Mme Annie GENEVARD, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, de M. Edouard GEFFRAY, ministre de l'éducation nationale, de Mme Stéphanie RIST, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, de Mme Françoise GATEL, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, de M. Philippe BAPTISTE, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, et de Mme Marina FERRARI, ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.